

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA GENDARMERIE NATIONALE

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

*Sous-direction de la gestion du
personnel*

*Bureau du personnel sous-officier
de gendarmerie et volontaire*

N° 70220 du 24 septembre 2015

GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV/2SOGCG

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

- VU** le code de la défense,
- VU** l'instruction n° 49.000 GEND/DPMGN/SDC/BFORM du 26 juillet 2011,
- VU** la circulaire n° 23627 GEND/DPMGN/SDGP/BPSOGV/2SOGCG du 31 mars 2015,
- VU** les demandes établies par les sous-officiers gradés pour le changement de subdivision d'arme de la gendarmerie mobile ou de la garde républicaine vers la gendarmerie départementale,

D E C I D E

ARTICLE 1 :

Les demandes de changement de subdivision d'arme formulées par les sous-officiers gradés dont les noms figurent sur la liste jointe en annexe I sont agréées.

Ces sous-officiers appartiendront à la subdivision d'arme de la gendarmerie départementale le jour de leur affectation.

.../...

ARTICLE 2 :

Les commandants de région de gendarmerie, le commandant des écoles de la gendarmerie nationale et le commandant de la gendarmerie outre-mer prononceront les affectations au plus tard le **1er octobre 2016**.

Les dépenses occasionnées par les changements de résidence des personnels issus des écoles de la gendarmerie nationale et du CGOM seront prises respectivement sous le budget du CEGN et du CGOM.

ARTICLE 3 :

Les demandes de changement de subdivision d'arme formulées par les sous-officiers gradés dont les noms figurent sur la liste jointe en annexe II ne sont pas agréées.

ARTICLE 4 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès de la commission instituée par l'article R 4125-1 du Code de la Défense, dans un délai de DEUX MOIS à compter de sa date de notification.

La saisine de la commission est un préalable obligatoire à l'exercice d'un recours contentieux devant la juridiction administrative compétente.

ARTICLE 5 :

Cette décision sera notifiée aux intéressés dans les formes réglementaires et insérée au dossier individuel.

ARTICLE 6 :

Les sections « gestion automatisée des personnels » sont chargées de mettre à jour, sur l'application Agorh@, les fiches de vœux de tous les personnels figurant sur la présente décision.

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation

le général MOLOWA
sous-directeur de la gestion du personnel
ORIGINAL SIGNE

DESTINATAIRES :

- Commandant de la région de gendarmerie d'Aquitaine,
commandant la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest à **BORDEAUX**
- Commandant de la région de gendarmerie de Bretagne,
commandant la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest à **RENNES**
- Commandant de la région de gendarmerie d'Ile-de-France,
commandant la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité de Paris à **MAISONS-ALFORT**
- Commandant de la garde républicaine à **PARIS**
- Commandant de la région de gendarmerie de Lorraine,
commandant la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Est à **METZ**
- Commandant de la région de gendarmerie du Nord-Pas-de-Calais,
commandant la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Nord à **VILLENEUVE D'ASCQ**
- Commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur,
commandant la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud à **MARSEILLE**
- Commandant de la région de gendarmerie de Rhône-Alpes,
commandant la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Est à **SATHONAY CAMP**
- Commandant de la région de gendarmerie d'Alsace à **STRASBOURG**
- Commandant de la région de gendarmerie de Languedoc-Roussillon à **MONTPELLIER**
- Commandant de la région de gendarmerie du Limousin à **LIMOGES**
- Commandant de la région de gendarmerie des Pays-de-la-Loire à **NANTES**
- Commandant de la région de gendarmerie de Midi-Pyrénées à **TOULOUSE**
- Commandant de la région de gendarmerie de Poitou-Charentes à **POITIERS**
- Commandant de la gendarmerie outre-mer à **ARCUEIL**
- Commandant des écoles de la gendarmerie nationale à **ROCHEFORT**

COPIES :

- DPMGN – Section Budget
- SDC – Bureau de la formation
- BPSOGV-Section affaires générales et volontaires

**LISTE DES SOUS-OFFICIERS AGREES POUR RECEVOIR
UNE AFFECTATION EN GENDARMERIE DEPARTEMENTALE
AU TITRE DU CADRE GENERAL**

RÉGION DE GENDARMERIE D'ALSACE À STRASBOURG

Région de gendarmerie zonale Est à Metz

227339 LECHATREUX Yannick ADJ EGM22/7 WISSEMBOURG

RÉGION DE GENDARMERIE DE BRETAGNE À RENNES

Région de gendarmerie zonale de Paris

148322 BROUARD Vincent ADJ EGM23/1 ROSNY SOUS BOIS

RÉGION DE GENDARMERIE DE LANGUEDOC-ROUSSILLON À MONTPELLIER

Région de gendarmerie zonale Sud-Ouest à Bordeaux

169179 JENOT Cyril MDC PIIG TOULOUSE
204283 DAGNEAUX Jérôme MDC TA EGM33/2 PAMIERIS

RÉGION DE GENDARMERIE DU LIMOUSIN À LIMOGES

Garde républicaine

211215 BEYSSAC Philippe MDC 1^{er} RI
190395 GRIL Elian MDC AMBASSADE CUBA

RÉGION DE GENDARMERIE DE LORRAINE À METZ

Région de gendarmerie zonale Est à Metz

209879 THOREZ Nicolas ADJ EGM12/7 ST-MIHIEL

RÉGION DE GENDARMERIE DE MIDI-PYRENEES À TOULOUSE

Région de gendarmerie zonale Sud-Ouest à Bordeaux

212565 DUBAU Mathieu MDC EGM31/2 TOULOUSE

RÉGION DE GENDARMERIE DU NORD-PAS-DE-CALAIS À VILLENEUVE -D'ASCQ

Région de gendarmerie zonale Nord à Villeneuve-d'Ascq

184785 CHOPIN Frédéric MDC EGM14/9 VALENCIENNES

RÉGION DE GENDARMERIE DES PAYS DE LA LOIRE À NANTES

Garde républicaine

191188 SZYMAN Pierre-Alexandre ADJ EMOTO 1^{er} RI

RÉGION DE GENDARMERIE DE POITOU-CHARENTES À POITIERS

Commandement des écoles de la gendarmerie nationale à Rochefort

169205 MUNOZ Cédric ADJ EG MONTLUCON

RÉGION DE GENDARMERIE DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR À MARSEILLERégion de gendarmerie zonale de Paris

173699	PINAULT	Loïc	ADJ	EGM18/1 SATORY
199745	JANNOTTA	Alexandre	ADJ	EGM29/1 DRANCY

Commandement de la gendarmerie d'outre-mer à Arcueil

171063	HUBAUD	Frédéric	ADJ	PSIG ST-PAUL
---------------	---------------	----------	-----	--------------

RÉGION DE GENDARMERIE DE RHÔNE-ALPES À SATHONAY-CAMPGarde républicaine

163715	CHAUMARAT	Xavier	ADJ	1 ^{er} RI
---------------	------------------	--------	-----	--------------------

Commandement de la gendarmerie d'outre-mer à Arcueil

196689	PIPON	Jean-Baptiste	MDC	PSIG KONE
---------------	--------------	---------------	-----	-----------

**LISTE DES SOUS-OFFICIERS NON AGREES POUR RECEVOIR
UNE AFFECTATION EN GENDARMERIE DEPARTEMENTALE**

Garde républicaine

192030	GENTY	François	ADJ	2ème RI
191088	SANCHEZ (1)	Luc	ADJ	2ème RI
200730	ISTACE	Florent	MDC	EMOTO 1 ^{er} RI
180459	BOURDY	Sébastien	MDC	EMOTO 1 ^{er} RI
182032	LEMOR (5)	Gwénaël	MDC	RC
160018	TARIAN	Stephan	ADJ TA	1 ^{er} RI
239033	BERNARD (5)	Joël	MDC	2ème RI
154512	HENOT (3)	Franck	ADC	1 ^{er} RI
129124	JUMENTIER	Patrice	ADC	DPC FONTAINEBLEAU

Région de gendarmerie zonale de Paris

148581	DEZEMPTE	Yves	MAJ	EM GGII/1 MAISONS-ALFORT
142585	LECARDONNEL	Christophe	ADJ	EGM27/1 DRANCY
170349	GONZALEZ	Alain	ADJ	EGM27/1 DRANCY
199887	BAVEREL	Christophe	ADJ	EGM27/1 DRANCY
233299	VASSENET	Jérôme	MDC	EGM 24/1 MAISONS-ALFORT
177768	DEHAUDT	Mathieu	MDC	EGM27/1 DRANCY

Région de gendarmerie zonale Ouest à Rennes

157071	PENTSCHEFF	Alain	ADJ	EGM22/3 LE-HAVRE
---------------	-------------------	-------	-----	------------------

Région de gendarmerie zonale Sud-Ouest à Bordeaux

173345	PLESSIS	Frédéric	MDC TA	EGM31/2 TOULOUSE
204453	DE OLIVEIRA CAETANO	Henrique	MDC	EGM43/2 USSEL

Région de gendarmerie zonale Sud à Marseille

184667	HUBLOU	Nicolas	MDC	EGM26/6 GAP
---------------	---------------	---------	-----	-------------

Commandement des écoles de la gendarmerie nationale à Rochefort

175022	DURAND	Arnaud	ADJ	EG TULLE
---------------	---------------	--------	-----	----------

Commandement de la gendarmerie d'outre-mer à Arcueil

170832	SUSSEST	Rémy	ADJ	PIOM1 GPI COMGENDPF
194071	LECOCQ	Mickaël	MDC	PIOM1 GPI COMGENDPF
201953	CHARLET	Franck	MDC	AMBASSADE HAITI
214116	DUBOIS (2)	Mickaël	MDC	PIOM1 GPI COMGENDPF
220542	LEFEBVRE (4) (5)	Cyril	MDC	PIOM1 GPI COMGENDMQ
194286	LETOURNEUR (4)	Anthony	MDC	PIOM1 GPI COMGENDMQ
169982	MARIE (2)	Guillaume	ADJ	PIOM2 GPI COMGENDMQ
173337	MICHEL (4)	Didier	ADJ	PIOM1 GPI COMGENDMQ
200950	TETARD	Gauthier	MDC	PIOM2 GPI COMGENDMQ
208594	TOUCHET (2)	Mathias	MDC	GOS GPI COMGENDMQ
191619	BRIENS (3)	Alexandre	MDC TA	PIOM1 GPI COMGENDNCFW

(1) Personnel dont le bénéfice des tests de sélection PSPG acquis en 2015 est valable jusqu'au PAM 2017 inclus et pourra être sollicité directement par la DGGN pour armer l'un des postes de ces unités

(2) Personnels en retour GPI OM 2016 volontaires pour un PI2G ou un PSPG

(3) Personnels en retour GPI OM 2016 et GR volontaires pour un PSPG

(4) Personnel en retour GPI OM 2016 volontaire pour un PI2G

(5) Personnels ne remplissant pas les conditions de temps de grade (article 1.1.1 de la circulaire référencée)